

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCW 025 Hydrazin/Hydrazine

Date de révision: 19.07.2018

Code du produit: LCW025

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LCW 025 Hydrazin/Hydrazine

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 * Fax +33 (0) 1 69 67 34 99
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)848 55 66 99
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-mena@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1A

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCW 025 Hydrazin/Hydrazine

Date de révision: 19.07.2018

Code du produit: LCW025

Page 2 de 9

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

acide sulfurique à 5 %

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|-----------|---|--------------|----------|----------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification SGH | | | |
| 7732-18-5 | Eau | | | >90 % |
| | 231-791-2 | | | |
| 7664-93-9 | acide sulfurique à ... % | | | <5 % |
| | 231-639-5 | 016-020-00-8 | | |
| | Skin Corr. 1A; H314 | | | |
| 100-10-7 | Aldéhyde deméthylamino-4-benzoïque | | | <1 % |
| | 202-819-0 | | | |
| | Acute Tox. 4, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H302 H317 H412 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCW 025 Hydrazin/Hydrazine

Date de révision: 19.07.2018

Code du produit: LCW025

Page 3 de 9

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Ne PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Le produit lui-même ne brûle pas.

Eau, Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse résistant à l'alcool Poudre sèche,

Moyens d'extinction inappropriés

Sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale/nationale (voir section 13).

6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCW 025 Hydrazin/Hydrazine

Date de révision: 19.07.2018

Code du produit: LCW025

Page 4 de 9

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Préventions des incendies et explosion

Voir également section 5

Information supplémentaire

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver dans un endroit sec et frais.

Conseils pour le stockage en commun

Aucun à notre connaissance.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

| N° CAS | Désignation | ppm | mg/m ³ | f/cm ³ | Catégorie | Origine |
|-----------|------------------|-----|-------------------|-------------------|--------------|---------|
| 7664-93-9 | Acide sulfurique | - | 0,05t | | VME (8 h) | |
| | | - | 3 | | VLE (15 min) | |

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

Protection de la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière. Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCW 025 Hydrazin/Hydrazine

Date de révision: 19.07.2018

Code du produit: LCW025

Page 5 de 9

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|--|--------------------------|
| L'état physique: | liquide |
| Couleur: | jaune |
| Odeur: | inodore |
| pH-Valeur (à 20 °C): | 1 |
| Modification d'état | |
| Point de fusion: | non applicable |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | donnée non disponible |
| Point de sublimation: | non applicable |
| Point de ramollissement: | non applicable |
| Point d'écoulement: | non applicable |
| : | donnée non disponible |
| Point d'éclair: | non applicable |
| Combustion entretenue: | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité | |
| solide: | non applicable |
| gaz: | non applicable |
| Dangers d'explosion | |
| non applicable | |
| Limite inférieure d'explosivité: | non applicable |
| Limite supérieure d'explosivité: | non applicable |
| Température d'inflammation: | donnée non disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | |
| solide: | non applicable |
| gaz: | non applicable |
| Température de décomposition: | donnée non disponible |
| Propriétés comburantes | |
| non applicable | |
| Pression de vapeur: | donnée non disponible |
| Pression de vapeur: | donnée non disponible |
| Densité (à 20 °C): | 1,03 g/cm ³ |
| Densité apparente: | non applicable |
| Hydrosolubilité: | soluble |
| Solubilité dans d'autres solvants | |
| donnée non disponible | |
| Coefficient de partage: | donnée non disponible |
| Viscosité dynamique: | donnée non disponible |
| Viscosité cinématique: | donnée non disponible |
| Durée d'écoulement: | donnée non disponible |
| Densité de vapeur: | donnée non disponible |
| Taux d'évaporation: | donnée non disponible |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCW 025 Hydrazin/Hydrazine

Date de révision: 19.07.2018

Code du produit: LCW025

Page 6 de 9

Épreuve de séparation du solvant:

donnée non disponible

Teneur en solvant:

donnée non disponible

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:

non applicable

donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Peut être corrosif pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Information supplémentaire

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas d'information toxicologique disponible.

Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

| N° CAS | Substance | | | | |
|----------|------------------------------------|------------------|--------|--------|---------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| 100-10-7 | Aldéhyde deméthylamino-4-benzoïque | | | | |
| | orale | DL50 >6400 mg/kg | rat | | |

Irritation et corrosivité

Provoque des brûlures de la peau et des yeux.

Effets sensibilisants

Ne contient aucune substance classée comme sensibilisante.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCW 025 Hydrazin/Hydrazine

Date de révision: 19.07.2018

Code du produit: LCW025

Page 7 de 9

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Information supplémentaire référentes à des preuves

donnée non disponible

Expériences tirées de la pratique**Observations relatives à la classification**

donnée non disponible

Observation diverses

donnée non disponible

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

| N° CAS | Substance | | | | | |
|----------|------------------------------------|--------------|-----------|--------|--------|---------|
| | Toxicité aquatique | Dose | [h] [d] | Espèce | Source | Méthode |
| 100-10-7 | Aldéhyde deméthylamino-4-benzoïque | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 mg/l | 45,7 | 96 h | | |

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

Information supplémentaire

donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement .

Code d'élimination des déchets - Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCW 025 Hydrazin/Hydrazine

Date de révision: 19.07.2018

Code du produit: LCW025

Page 8 de 9

Code d'élimination des déchets - Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

L'énoncé des risques et des mesures de précaution décrits sur les étiquettes s'applique aussi à tous les résidus qui restent dans le conteneur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Non soumis aux prescriptions de transports.

Transport fluvial (ADN)**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Non testé

Transport maritime (IMDG)**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Non soumis aux prescriptions de transports.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Non soumis aux prescriptions de transports.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

Information supplémentaire

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Révision: 19.07.2018

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCW 025 Hydrazin/Hydrazine

Date de révision: 19.07.2018

Code du produit: LCW025

Page 9 de 9

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 11, 15, 16

Révision: 16.01.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 4-16

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification | Procédure de classification |
|---------------------|-------------------------------------|
| Skin Corr. 1A; H314 | Sur la base des données de contrôle |
| Eye Dam. 1; H318 | Sur la base des données de contrôle |

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

| | |
|------|--|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)